

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 533 du 8 août 1941 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 533

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
8 août 1941

Numéro JO
n° 537 du 31/08/1941

Date du numéro
31 août 1941

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1854

Vu les radiogrammes ministériels CC. 44 du 6 mars et 99 du 8 mai 1941,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1^{er}. — Est promulguée à la Côte française des Somalis la loi du 8 février 1941 relative au règlement de certaines dettes en monnaies étrangères, Art. 2, — Le présent arrêté sera enregistré et communiqué après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

NOUAILHETAS.